Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260616-75_2026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Mairie de COMBOURTILLÉ 35210

Date de convocation : 09/06/2026

Date d'affichage : 09/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMBOURTILLÉ

L'an deux mil vingt-six, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe BUINEAU, Maire.

Etaient présents : Monsieur Philippe BUINEAU, Maire ; Monsieur Hervé CHAUPITRE, Madame Sophie BACQUET, Monsieur Mickaël SAUVÉ, Adjoints ; Monsieur Roland LÉCRIVAIN, Monsieur Jean-Charles PROVENT, Monsieur Bertrand BODIN, Madame Angélique GIRAUD, Madame Maria Raquel DIAS, Monsieur Yohann BLONDEL, Madame Lydie FÉRÉAL, Madame Anabel BRUJES, Madame Aïnhoa CLOUÉ, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Madame Valérie BRARD, Monsieur Thierry MASSON.

Madame Aïnhoa CLOUÉ a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°75/2026

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES

Vu l'article 5214-16 (V) du code général des collectivités territoriales ;

Considérant le programme de voirie de l'année 2026 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, la commune sollicite une subvention au titre du Fonds de Développement des Communes 2026 pour un montant de 11 723 €, pour financer les travaux du programme de voirie de l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Sollicite Fougères Agglomération à hauteur de 11 723 € au titre du Fonds de Développement des Communes pour l'année 2026 dans le cadre du travaux du programme de voirie de l'année 2026 ;

- Précise le plan de financement du projet :

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213500861-20260616-75_2026-DE

Plan de financement du projet

DÉPENSES (€/HT)	RECETTES (€/HT)
Marché de travaux : 26 480,00 €	Fougères Agglomération (Fonds de Développement des Communes) : 11 723,00 € Autofinancement : 14 757,00 €
TOTAL : 26 480,00 €	TOTAL : 26 480,00 €

À Combourtillé, le 16 juin 2026
Pour copie certifiée conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Aïnhoa CLOUÉ

Le Maire,
Philippe BUINEAU